



MAIRIE DE SAÂCY-SUR-MARNE



COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2020

Sous la présidence de Mme VEYSSET, Maire

Présents :

Mme VEYSSET Katy, Maire.

M. DOS SANTOS Jacques – Mme DIOGO Angélique – Adjoint

M. HAZE Eric – Mme ESCULIER Dorys – M. MATTIUZ Jean-Pierre – Mme DELACOURT Dominique – M. LEBRUN Alain – Mme COUTON-STEPHAN Jocelyne – M. POMMERY Terry – Mme LEBEGUE Anne-Sophie – Mme MARS Laetitia

Absents excusés :

Mme MONTAMBAULT Sylvie, donnant pouvoir à M. DOS SANTOS Jacques,

M. POMMERY Steeve, donnant pouvoir à M. POMMERY Terry,

M. BARBIER François, donnant pouvoir à Mme COUTON-STEPHAN Jocelyne,

Mme BROCARD Marie-Laure, donnant pouvoir à Mme MARS Laetitia,

M. CAPDEVILLE Bernard, donnant pouvoir à Mme DIOGO Angélique,

M. BEZ Jean-Marc, donnant pouvoir à Mme VEYSSET Katy,

Mme TETEREL Marine.

Absents :

Néant

Secrétaire de séance : Mme DELACOURT – Secrétaire auxiliaire : M. BRIGNOU

LE CONSEIL MUNICIPAL :

01. SOLLICITE, à l'unanimité, la subvention départementale pour le projet de Skateparc, au titre du FER 2020, pour un montant de 44 000€.
02. SOLLICITE, à l'unanimité, la subvention régionale pour le projet de Skateparc, au titre de l'aide aux équipements sportifs de proximité, pour un montant de 54 084,63€.
03. MODIFIE, par 4 voix CONTRE (Mme LEBEGUE, M. HAZE, Mme MARS et M. POMMERY Terry), par 4 ABSTENTIONS (Mme BROCARD, M. FRANCOIS, M. POMMERY Steeve, M. CAPDEVILLE) et par 10 voix POUR, la délibération cadre n°2018/03/09 du 26 mars 2018 relative au régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) – part IFSE.
04. DESIGNER, à l'unanimité, pour siéger au sein de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées), Katy VEYSSET (titulaire), Jacques DOS SANTOS (suppléant).
05. DECIDE, à l'unanimité, des décisions modificatives sur le budget unique 2020.
06. DONNE, à l'unanimité, un avis favorable à l'acquisition des parcelles B0515 (429m²), C0823 (55m²), D0065 (760m²), D0406 (810m²), G0739 (2588m²), G0946 (105m²), G1091 (124m²), G1093 (99m²), G1105 (325m²), C151 (280m²), C152 (290m²), C153 (455m²), C154 (1965m²), C155 (1695m²) pour un montant maximal de 5250€ (frais de rétrocession inclus) et autorise Madame le Maire à signer l'acte d'acquisition des biens considérés auprès de la SAFER, ainsi que tous documents s'y rapportant, et à porter les dépenses afférentes au budget concerné.
07. DECIDE, à l'unanimité, d'autoriser la mise en place de plusieurs ateliers organisés par l'association « communication facile », approuve la convention organisant cette activité et autorise Madame le Maire à signer la convention y relative, et tout autre document en lien avec celle-ci (avenant...).

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAÂCY-SUR-MARNE, pour être affiché le 24 septembre 2020, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

À SAÂCY-SUR-MARNE, le 24 septembre 2020

Le Maire,
Katy VEYSSET

